



Rapport de l'opération

Animation de l'émergence de la filière de réemploi du verre dans l'Aude



Ce projet est soutenu par :



Rapport de l'opération

Animation de l'émergence de filière de réemploi du verre dans l'Aude

Objet de l'opération : Animation de l'émergence de filières de réemploi du verre dans l'Aude

Durée de l'opération : Septembre 2022 - Septembre 2023 (12 mois)

Réalisation de l'opération par la SCIC Maison Paysanne de l'Aude

Contact :

Mélissa Martin - Animatrice filière réemploi du verre

SCIC Maison Paysanne de l'Aude

1 Avenue Salvador Allende, 11300 Limoux

consigne@mp11.fr

07 63 54 23 85

Table des matières

Description résumée de l'opération	2
Contextualisation du projet	2
Réalisation de l'opération	3
1. Développement de la filière de réemploi des bouteilles	3
2. Développement de la filière de réemploi des bocaux	6
Bilan et perspectives de l'opération	8

Description résumée de l'opération

Après la réalisation d'une étude de faisabilité sur la mise en circuit d'un réseau de contenants en verre dans l'Aude, la mission principale consiste à animer et coordonner la phase expérimentale de l'activité de réemploi, en interaction avec les partenaires et les acteurs du futur système de réemploi. L'opération formalise une dynamique coopérative entre les acteurs de la filière et promeut l'initiative sur le territoire, du consommateur au professionnel impliqué dans la filière. Deux filières de réemploi se dessinent par leurs différences de traitement, leur périmètre d'action et les acteurs impliqués : la filière des bouteilles et celle des bocaux.

Contextualisation du projet

L'Aude est tout d'abord un territoire viticole : près de deux agriculteurs sur trois sont viticulteurs (Draaf Occitanie, 2023)¹. En outre, le département compte plusieurs conserveries ainsi qu'une coopérative de transformation de fruits et légumes, assurant la mise en circulation d'un volume conséquent de bocaux. Ainsi se déploie sur le territoire audois un grand nombre de contenants en verre, dont la majorité est exportée hors de ce territoire, mais générant un besoin conséquent d'emballages.

Cette caractéristique avait déjà conduit des acteurs du monde agricole et de l'économie sociale et solidaire à s'associer autour d'un projet de consigne du verre. Ainsi, dans les années 1980-90, les structures d'insertion - le Parchemin (Limoux) et le Marchepied aujourd'hui devenu MP2 environnement (Lézignan-Corbières) - avaient mis en service une laveuse de bouteilles, gérée par un salarié en insertion. Ce système de réemploi perdura quelques années, mais ne survécut pas à la vétusté de la laveuse ni au départ du salarié référent. Ces circonstances sont couplées à l'évolution des changements de production et de consommation tournés vers les emballages à usage unique. Depuis, plusieurs producteurs ont continué de pratiquer la consigne de leurs contenants par la vente directe ou en partenariat avec quelques commerces (comme la Biocoop TourneSol à Carcassonne, Floréal à Limoux ou encore la boutique Terre Mère à Quillan).

Quelques décennies plus tard, des échanges informels se dessinent autour d'un retour du réemploi du verre dans l'Aude, et la Maison Paysanne est alors sollicitée pour creuser le sujet. La Maison Paysanne de l'Aude est une société coopérative d'intérêt collectif (SCIC) à but non lucratif qui fédère les forces vives promouvant l'agriculture paysanne et concourant au développement d'un système alimentaire plus juste, écologique et résilient. Elle porte des projets collectifs en faveur de ce système alimentaire alternatif, qui se veut respectueuse de l'Homme et de la nature, qui participe à la dynamique des territoires, tel que s'inscrit le projet de réemploi du verre. La SCIC se saisit de cette thématique, enthousiasmée par l'idée que le projet puisse impliquer autant le paysan que le consommateur, le distributeur que le fournisseur, et qui œuvrent ensemble pour la construction d'un réseau commun.

¹ **DRAAF Occitanie, 2023.** RA2020 - Aude - La viticulture prédominante malgré son recul - Agreste Études n°10 - Juillet 2022. Disponible sur <https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/ra2020-aude-la-viticulture-predominante-malgre-son-recul-agreste-etudes-no10-a7147.html> (05/12/2023)

Un groupe de travail se forme et se réunit pour la première fois au printemps 2019 pour prendre en main le sujet. Une étude de faisabilité se construit en 2021 et porte sur la mise en œuvre d'un réseau de réemploi de contenants en verre dans l'Aude. Elle se réalise grâce aux financements de la Région Occitanie dans le cadre du plan "Zéro déchet plastique ultime en 2030" et du fonds de dotation Fonds Germes par le biais de l'association Causes Communes 11. L'étude se conclut au printemps 2022 par une restitution publique à la boutique de producteurs la Borieta, à Carcassonne. Elle réunit une trentaine de personnes parmi lesquels élus, commerçants, producteurs, restaurateurs, consommateurs et acteurs du territoire se retrouvent pour échanger sur l'initiative, ses enjeux et ses perspectives. Les conclusions de l'étude sont positives et la volonté de poursuivre l'initiative de réemploi est confirmée.

Un réseau d'acteurs et des opportunités se dessinent progressivement. C'est pourquoi, à la suite de ces travaux, la Maison Paysanne de l'Aude poursuit le projet à travers une seconde phase dédiée au regroupement des forces vives pour faire émerger les filières de réemploi dans l'Aude. Une salariée en alternance est recrutée en septembre 2022, pour une durée de 1 an afin d'animer le réseau et la construction des filières. Dans le cadre de la poursuite de l'initiative, une partie de l'animation est subventionnée par le fond de dotation Fond Germes à hauteur de 10 000 € à travers l'association Causes Communes 11. L'ensemble du coût de l'opération et des financements attribués est exprimé en tableau 1.

Tableau de financement sur le projet de réemploi du verre <i>Sept 2022 - Sept 2023</i>	
Fond Ocapiat <i>Subvention accordée dans le cadre du contrat de professionnalisation</i>	6 750,00 €
Fonds Germes <i>Via l'association Causes Communes 11</i>	10 000,00 €
Autofinancement	1 250,00 €
Total coût de l'opération	18 000, 00 €

Tableau 1 : synthèses des financements attribués pour l'opération

Réalisation de l'opération

1. Développement de la filière de réemploi des bouteilles

Durant l'étude de faisabilité, nous avons identifié deux opérateurs de réemploi sur l'Occitanie : la SCIC Consign'Up à Toulouse (31) et la SCOP Oc'Consigne à Lattes (34). Ces deux structures sont opérationnelles et se développent sur l'ensemble de l'Occitanie de façon à couvrir entièrement la région. Elles ont la capacité d'agir dans l'Aude, mais n'ont que très peu abordé le département au début de

l'opération. Oc'Consigne et Consign'Up se sont départagées l'Aude en deux territoires d'activités, basés sur les limites administratives des communautés de communes (Figure 1).

Les Recyclades se positionne également sur la filière de réemploi des bouteilles dans l'Aude. Il s'agit d'une structure d'insertion basée à Lézignan-Corbières (11) en charge de la collecte et la valorisation de déchets professionnels tels que le carton, le plastique, le liège, etc. Ils interviennent en tant que logisticien du territoire pour de la collecte en multiflux.

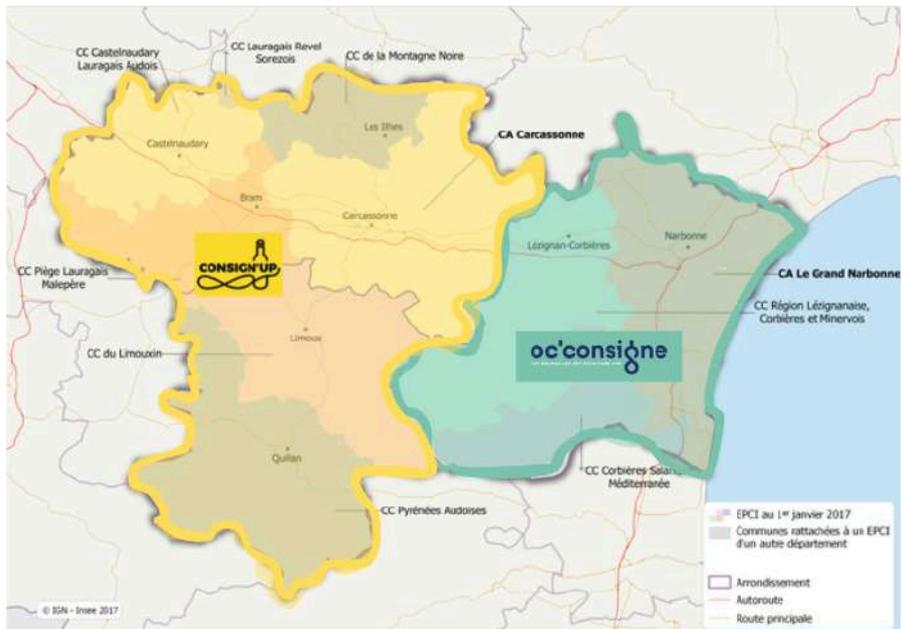


Figure 1 : répartition des zones d'actions entre Consign'Up et Oc'Consigne sur l'Aude (source auteure)

Au démarrage de l'opération, la Maison Paysanne s'est chargée de contacter l'ensemble des structures identifiées et d'organiser un temps d'échanges afin d'éclaircir les positionnements de chaque structure et d'identifier les axes de collaboration possibles (Figure 2). Ainsi, une matinée d'échanges et de réflexion s'est réalisée le 15 mars 2023. Des producteurs engagés dans les réflexions de la filière se sont également joints à la réflexion.



Figure 2 : Oc'Consigne, Consign'Up, les Recyclades, la Maison Paysanne de l'Aude et des producteurs se sont réunis en mars 2023 pour réfléchir collectivement à la stratégie de développement de la filière de réemploi des bouteilles sur le territoire audois (source auteure)

De cette réunion est née la proposition d'établir une convention entre les parties prenantes pour expliciter les compétences et les attentes entre les structures, marquant nos partenariats. La Maison Paysanne a pris en charge la rédaction du prototype de convention, complété par les différentes structures à travers des allers-retours de documents par échanges de mails. Ce document cadre marque la fin de cette phase de discussions pour passer à une phase d'action.

Par ailleurs, l'un des enjeux de la Maison Paysanne est de permettre à tous les producteurs désireux d'entrer dans un réseau de réemploi son accessibilité, financière tout d'abord, mais aussi logistique et technique. Par les compétences agréées de la Maison Paysanne est apparue la proposition de passer par la SCIC en tant qu'organisme de formation pour faciliter l'intégration au réseau de réemploi. Le principe étant de former collectivement les producteurs à intégrer un réseau de collecte par l'étude du cahier des charges relatif au réemploi, l'explicitation des fonctionnements de la filière et la mise en place de solutions logistiques adaptées. La formation est en partie prise en charge par le fond de formation des professionnels (Vivéa ou Ocapiat), permettant de diminuer le coût d'entrée dans la filière. Par ailleurs, la formation permet aux intervenants d'optimiser leur accompagnement en transmettant leurs informations une fois à un ensemble de producteurs.

La Maison Paysanne s'est alors concertée dans un second temps avec Consign'Up puis avec Oc'Consigne pour créer la formation et l'organiser. Une fois les dates fixées, il a fallu contacter les producteurs (producteurs de jus, viticulteurs et brasseurs), leur expliquer la démarche et gérer les inscriptions. Ainsi, deux formations ont été réalisées en juillet 2023, permettant à 10 producteurs d'intégrer un réseau de réemploi à un coût préférentiel (Figure 3). La formation organisée par Consign'Up pour intégrer le réseau de Consign'Up a été organisée le 4 juillet et celle réalisée par Oc'COnsigne pour intégrer leur réseau le 20 juillet.



Figure 3 : Réalisations de formations par Consign'Up (gauche) et Oc'Consigne (droite) pour faciliter l'accès au réseau de réemploi des producteurs (source auteure)

Les retours suite aux formations sont positifs : les producteurs ont apprécié l'accompagnement collectif au réseau, qui a favorisé les réflexions et la compréhension de la filière. Dans le cas de la formation réalisée par Oc'Consigne, qui s'est tenue à Lattes dans leurs locaux, une visite de l'unité de lavage a pu

se faire, complété par le témoignage d'un vigneron déjà engagé auprès de la SCOP. Cela a renforcé la qualité de la formation et rassuré les stagiaires dans leur accompagnement. Du côté des intervenants, la formation permet une réelle optimisation de temps et de transmission des informations à l'échelle d'un groupe. Elle stimule des questions et des réflexions entre les stagiaires qui viennent aussi susciter la réflexion auprès de leurs équipes, notamment sur les aspects logistiques et financiers. Les échanges sont fructueux et positifs pour l'ensemble des acteurs.

“On voit vraiment à quoi cela ressemble, on est dans du concret. C'est quand même plus rassurant, on voit où atterrissent nos bouteilles et toutes les contraintes que soulèvent le réemploi.” Un couple de viticulteurs participant à la formation d'Oc'Consigne.

“On sait qu'on va devoir y aller, alors profitons de la formation pour le faire !” témoigne une viticultrice en formation avec Consign'Up.

Ses premières formations expérimentales montrent une réussite et plusieurs s'organisent sur la fin d'année 2023. La Maison Paysanne continue de gérer l'organisation des formations en qualité d'organisme de formation. Elle est alors devenue un maillon important dans la transition au réemploi pour les producteurs.

2. Développement de la filière de réemploi des bocaux

La filière de réemploi des bocaux se développe à une échelle nuancée en comparaison de la filière des bouteilles, à l'image des différentes initiatives qui commentent de se développer en France. En effet, la filière est à un stade moins avancé, et nécessite de partir de réflexions moins abouties. Toutefois, cela laisse l'opportunité d'adapter la filière de réemploi des bocaux au réseau de producteurs moteurs dans l'initiative, et d'être référencé comme pilier du développement de la filière au niveau régional voire national.

Durant la réalisation de l'étude de faisabilité, aucun opérateur de réemploi n'a été identifié sur l'Aude. C'est pourquoi la Maison Paysanne a pris en charge l'animation de la filière et se place en tête du pilotage du projet. La SCIC n'a ni la volonté, ni la vocation de devenir un opérateur de réemploi, tels que le sont Consign'Up et Oc'Consigne. C'est pourquoi elle tient à animer le réseau le temps soit qu'une structure s'identifie sur le territoire en capacité de répondre aux besoins exprimés des producteurs, soit qu'une structure émanant des producteurs se construise pour réaliser cette activité.

De fait, la Maison Paysanne a réalisé sur la première partie de l'opération un regroupement des différents acteurs positionnés ou intéressés par l'initiative. Cette tâche a permis d'identifier plusieurs groupes de travail (tableau 2).

Groupe de producteurs	Groupe de travail inter-structures départementales et régionales	Groupe d'acteurs spécifiquement liés au lavage
<p>Composé de 6-7 producteurs de différents productions (apiculteurs, transformateurs de fruits et légumes, éleveurs)</p> <p>Réflexions partagées sur les aspects économiques, logistiques et techniques de la filière.</p> <p>Retours d'expérience et partage des travaux menés entre les temps d'échanges pour alimenter les discussions et prises de décisions.</p>	<p>Composé de 3 puis 4 structures dont Océbio, le Biocivam de l'Aude, l'ADA Occitanie et le Civam du Gard.</p> <p>Intérêts partagés sur la mise en oeuvre du réemploi : définition des moyens d'actions dans nos réseau respectifs, partages de retours d'expérience et réflexions sur l'intégration régionale de la filière.</p> <p>Organisation et gestion des financements sur l'animation de la filière pour les différentes structures.</p>	<p>Composé de deux acteurs dont l'ESAT L'Envol (Limoux) et le collège de Lézignan</p> <p>Réalisation d'essais de lavage dans les deux structures avec mise en place de protocole et prise de notes. Envoi d'échantillons au laboratoire départemental de l'Aude.</p> <p>Réflexions commune sur les freins rencontrés, les leviers et l'optimisation de l'opération de manutention et de lavage.</p>
<p>3 réunions ont été réalisés en avril, mai et juin 2023 En présentiel à la Maison Paysanne</p>	<p>4 réunions ont été réalisées : 3 en visio et une en présentiel dans les locaux du Biocivam de l'Aude.</p>	<p>3 essais réalisés : 1 au collège de Lézignan en mars 2023 (figure 4) et 2 à l'ESAT l'Envol en juillet 2023</p>

Tableau 2 : les différents groupes de travail mis en place pour l'émergence de la filière de réemploi des bocaux dans l'Aude

Les différentes discussions et tâches réalisées auprès des groupes de travail ont permis de prendre conscience des difficultés rencontrées sur la filière, telles que la problématique des étiquettes, la gestion des stocks de contenants lavés et à laver, la manutention nécessaire à toutes les étapes de la chaîne ainsi que les limites économiques du système. Ces enjeux opérationnels encouragent les groupes qui continuent de prospecter et de rechercher les solutions adaptées au territoire. La Maison Paysanne pilote l'ensemble des groupes et les alimente à travers la prospection, la veille informationnelle et juridique, et complète ses interventions avec son retour d'expérience.



Figure 4 : Premier essai de lavage de bocaux effectué au collège de Lézignan (source auteure)

Son expertise est complétée par des échanges réguliers avec les porteurs de projet d'autres territoires en France. Des réunions régulières s'organisent dans le cadre de groupes de travail "Bocaux" au sein de l'association Réseau Consigne à laquelle la Maison Paysanne est adhérente, à raison d'une réunion tous les deux mois. Des temps d'échanges et de rencontres directement entre porteurs de projets sont également réalisés pour approfondir les raisonnements et identifier des axes de collaborations (figure 5).



Figure 5 : rencontre de l'association Bocaux&Co à Dijon, avec Catherine Duppli (co-gérante) et des bénévoles en session de lavage des bocaux (source : Bocaux&Co)

Par la réalisation de l'étude de faisabilité et l'avancée de la réflexion sur la filière, la Maison Paysanne est alors identifiée comme référente sur la thématique des bocaux réemployés. En effet, elle est régulièrement sollicitée par des porteurs de projets, des consommateurs intéressés et des institutions pour témoigner de son expérience et de son expertise. C'est en moyenne un nouvel appel ou mail par semaine pour en savoir plus sur le projet porté par la Maison Paysanne. Ces prises de contact viennent de l'Aude, de l'Occitanie et de France, témoignant de la position pionnière de la Maison Paysanne dans le réemploi et le développement d'actions innovantes.

Bilan et perspectives de l'opération

L'année réalisée dans la poursuite de l'étude de faisabilité a permis de regrouper différents acteurs autour de la thématique, et de la concrétiser sur le territoire par plusieurs actions.

La filière des bouteilles se développe dans l'Aude avec l'entrée de producteurs et de boutiques Biocoop audoises dans le réseau. Le lien entre Oc'Consigne, Consign'Up et les Recyclades tend à se confirmer avec la réalisation de formations. A la fin de l'opération, la convention rédigée entre les parties prenantes est quasiment complète et ne manque plus qu'à être signée.

Quant aux bocaux, la filière émerge à peine avec la constitution des différents groupes d'acteurs sur la thématique. Des essais montrent qu'une activité est plausible, mais nécessite encore des temps de réflexion et de l'optimisation pour garantir un effort financier et logistique minimum pour les producteurs.

Fort de ces dynamiques engagées, il reste néanmoins indispensable de poursuivre le pilotage du développement de ces deux filières, au risque que ces réseaux de réemploi n'atteignent jamais une situation viable et pérenne. Les besoins d'animation et de coordination exprimés par les multiples acteurs doivent leur permettre de bénéficier d'un réseau de réemploi accessible, structuré et fonctionnel. Dans la continuité de ses actions entreprises, la Maison Paysanne propose donc d'engager la troisième phase du projet qui devrait permettre d'optimiser la filière bouteille et d'initier la filière des bocaux, tel que décrit ci-dessous.

Il s'agira alors de :

- Poursuivre les échanges déjà menés avec la plupart de ces acteurs, afin de relancer la dynamique créée lors de la réalisation de l'étude, et solliciter de nouvelles structures dans cette dynamique ;
- D'intervenir auprès des producteurs et des distributeurs pour les sensibiliser et les engager dans la démarche ;
- La réalisation d'une charte entre les acteurs du réseau de réemploi des bocaux permettra également de réfléchir et d'organiser la logistique du service
- Mettre en place des outils de suivi et de gestion des flux ;
- Une stratégie de communication auprès des acteurs concernés et du grand public devra être réfléchi afin d'avoir le plus d'impact possible pour assurer la réussite de la phase expérimentale.

Par ailleurs, une recherche de financement par la réalisation de dossiers de demande de subvention sera réalisée et des réponses d'appels à projet permettront d'assurer la mise en place de la phase expérimentale et l'animation de celle-ci.

Les objectifs de la phase 2 du projet correspondant au regroupement des forces vives sont atteints. Une prochaine phase d'émergence concrète des filières s'inscrit dans la continuité de l'initiative. L'ensemble des projections d'ici les deux prochaines années sont illustrées en figure 6.

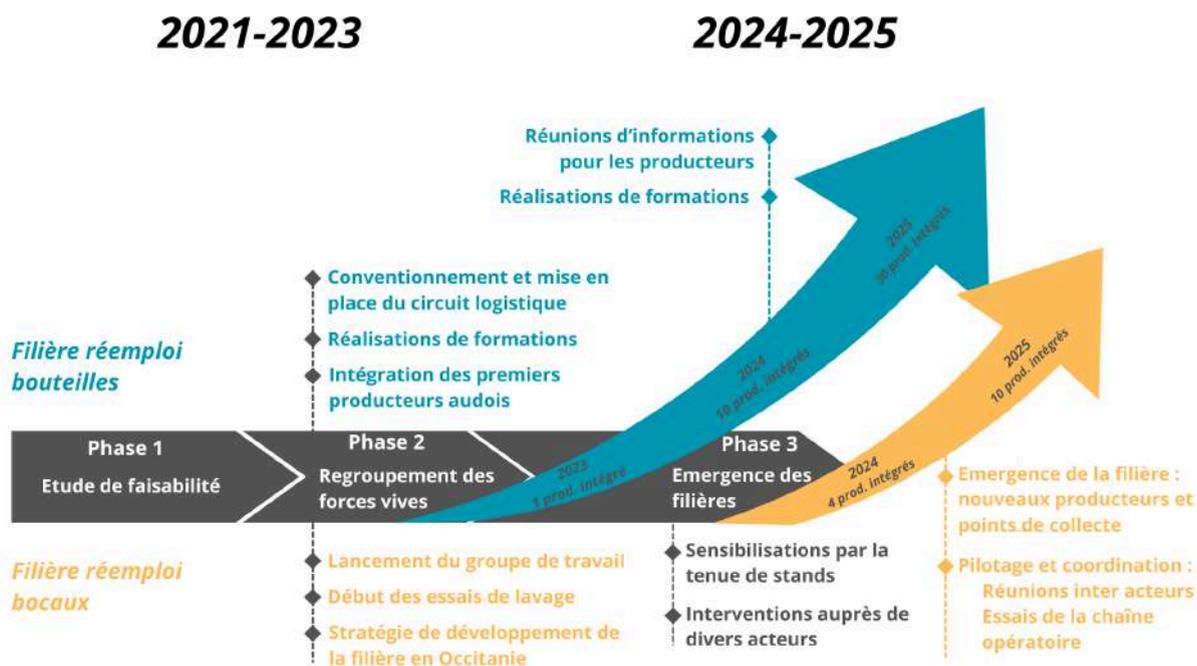


Figure 6 : projections du développement des filières de réemploi des bouteilles et bocaux en verre dans l'Aude sur les années 2024 et 2025 (source auteure)